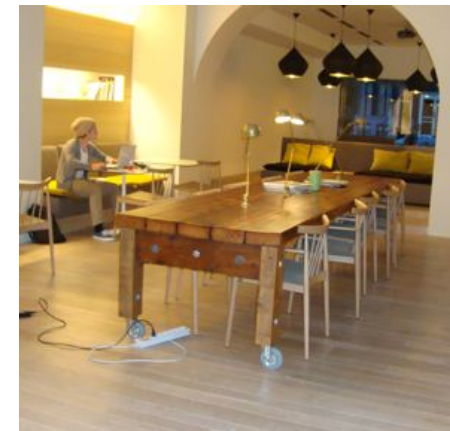




Appel à Projet

“Smart Work Centers: La technologie au service de la créativité et de la mobilité”

23 novembre 2011



Creative Wallonia

Transforming the workplace

- + “The function of the office or the physical workplace is rapidly becoming one of supporting collaboration”*



Collaboration 2020: hype or competitive advantage?

Author

www.globalworkplaceinnovation.com

Dr. Marie Puybaraud

Director Global WorkPlace Innovation
Johnson Controls

Dr. Kjetil Kristensen

Collaboration Strategist
Kristensen Consulting



+ L'usage des technologies et des espaces de travail aujourd'hui et en 2020

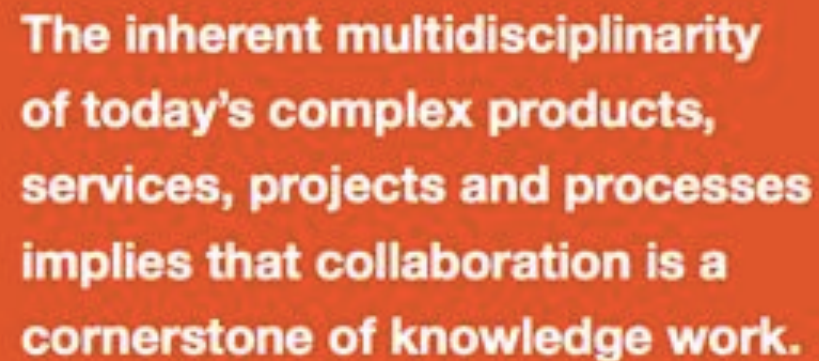
- **Cyberconférence** – 19% des personnes interrogées ont indiqué en faire un usage important aujourd'hui, tandis que les prévisions pour 2020 s'établissent à 57%.
- **Visioconférence en 2D** – Usage en hausse, passant de 18% à 51%.
- **Espaces collectifs** intégrant des technologies collaboratives – Usage en hausse, passant de 20% à 52%.
- **Salle dédiée au travail collaboratif** – Usage en hausse, passant de 18% à 36%.
- **Messagerie instantanée** – Usage en hausse, passant de 33% à 54%.
- **Salle de réunion traditionnelle** – Usage en baisse, passant de 40% à 27%.
- **Téléphone de bureau** – Usage en baisse, passant de 50% à 33%.
- **Visioconférence en 3D** – 44% des employés de bureau prévoient d'y avoir fréquemment recours en 2020.



1700+ viewpoints on collaboration

Top 5 issues to support collaborative efforts of teams members and support staff:

1. Training
2. Knowledge sharing tools
3. IT systems
4. Workplace design
5. Management and leadership principles



**The inherent multidisciplinary
of today's complex products,
services, projects and processes
implies that collaboration is a
cornerstone of knowledge work.**

+ 3 Key findings



The function or role of the office and the physical workplace is rapidly becoming one of supporting collaboration:

It appears from respondents that it is easier to achieve positive differentiation by positioning the office effectively as an arena for collaboration, than to optimize the office for individual work, where several good, low-cost alternatives exist.



2

There is a gap between both current and projected needs of knowledge workers and workplace infrastructures:

- This gap can only be filled through collaboration becoming fully integrated into the core, value-creating business processes of a company.



3

The use of video communication and real time collaboration tools will increase substantially:

- When discussing complex matters, being able to see the rest of the team helps build trust and confidence, and breaks down communication and collaboration barriers that can be persistent when only addressed through asynchronous communication and collaboration channels.

+ *The Smart Work Network*

Contexte du projet



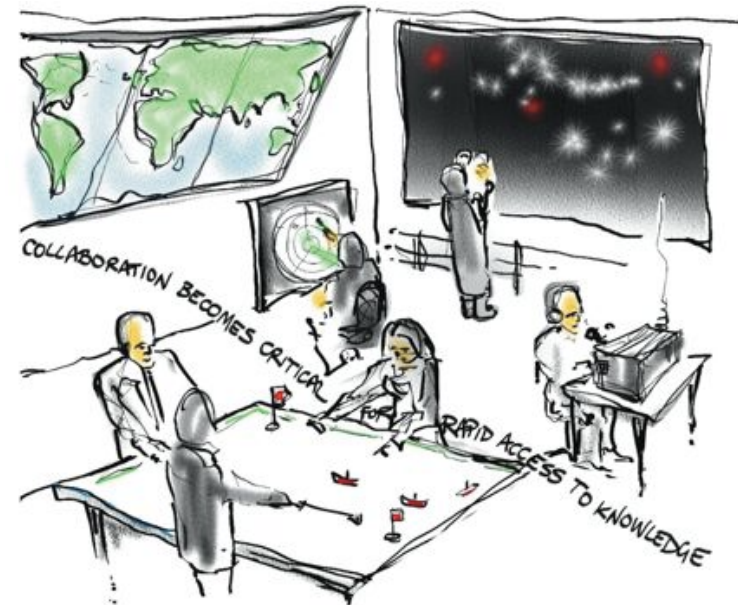
SMARTWORK
CENTERS.BE

+ Smart Work Network



- Objectif # 1: Faciliter le télétravail
 - Espaces de travail de qualité, près de chez soi, pour réduire le trafic, pour diminuer le stress, pour augmenter la productivité et la qualité de vie.

- Objectif # 2: Encourager le “Smart Work” en Wallonie
 - Nouvelles technologies visant à faciliter la collaboration et le travail en équipes virtuelles



+ Services et Technologies

**Nouvelles technos:
Projets Pilotes**
sélectionnés
par un jury

La subvention accordée dans le cadre de cet appel à projet peut couvrir les technologies de base, ainsi que les projets pilotes.

Socle Technologique Commun :

Les centres du réseau doivent déployer certains outils communs à tous les centres (Réservations, Check-in/ Check-out, WIFI Sécurisé, ...).

Critères de base :

Les centres qui veulent rejoindre le réseau doivent offrir certaines garanties de confort et de services



+

Modalités

+ Qui peut déposer un projet?

- Le présent appel s'adresse à des structures institutionnelles publiques et également à des structures de type privé, ayant leur siège social ou un siège d'exploitation en Wallonie.
- Par **partenaires publics** (institutionnels), on entend :
 - les opérateurs éligibles au décret du 11 mars 2004 relatif aux structures d'accueil des activités économiques (intercommunales et communes par exemple) ;
 - les CEI ;
 - les universités, hautes écoles et centres de recherche agréés.
- Par **partenaires privés**, on entend :
 - les opérateurs immobiliers privés ;
 - les sociétés privées, par exemple celles actives dans la gestion de centres d'affaires.



+ Objet de l'appel

- Le soutien public visé au travers de l'appel à projet « Smart Work Centers » concernera exclusivement **la mise en place et le financement partiel de solutions technologiques** permettant à chaque centre sélectionné de fonctionner à l'intérieur d'un réseau cohérent et unifié.
- La subvention publique sera plafonnée à 50.000€ (TVAC) par projet.
- Ces aides viseront à doter les Smart Work Centers des meilleures **technologies favorisant le travail ou l'apprentissage à distance, la collaboration, l'échange de documents et la création d'équipes virtuelles** pour innover et collaborer sur des projets.



+ Timeline (et Deadlines!)



■ Appel à Projet

- Lancement de l'Appel à Projet: 23 Novembre 2011
- Cloture de l'Appel: **16 Janvier 2012, à 11:00**
- Réunion du Jury de Sélection: Fin Janvier 2012
- Publication des résultats: Début Février 2012

■ Réseau des Smart Work Centers:

- Accord pour entrer dans la coopérative: Mi-Décembre 2011
- Paiement des frais d'adhésion: Fin Décembre 2011
- Démarrage opérationnel des centres: Fin Mars 2012



Contenu des dossiers

+ Contenu d'un dossier

- Une présentation de l'opérateur ou du partenariat
- Une description détaillée du public cible
- Une description détaillée de l'espace
 - (localisation et situation, plan du bâtiment, espaces intérieurs et aménagements, infrastructure technologique et équipement informatique déjà en place, sécurité).
- Une description des services disponibles,
- Une description détaillée du modèle économique du projet
 - Préciser les mesures de promotion commerciale envisagées afin de développer une clientèle locale.
- Une description des spécificités du projet visé justifiant sa reconnaissance au titre de SWC.
 - Si le projet présente des risques particuliers quand à sa faisabilité, ceux-ci seront analysés.
- Une description du budget demandé, précisant les investissements technologiques envisagés, ainsi que leur coût estimé.



+ Dépenses éligibles



- Les dépenses éligibles incluent :
 - **Mise en place des technologies de base:** Remboursement, à concurrence de 80%, des frais d'adhésion au réseau des Smart Work Centers. Le remboursement portera sur l'achat de la part de coopérateur à la SCRL « Smart Work Network SCRL » (en formation).
 - **Technologies avancées:** Remboursement de dépenses encourues dans la mise en place de technologies avancées destinées à faciliter la collaboration, le travail ou l'apprentissage à distance, et la mise en place d'équipes de travail virtuelles.
 - Matériel (Hardware) ou logiciel (Software) standard ou sur mesure.
- La subvention ne peut dépasser €50,000 (tvac) par centre.
 - Cette subvention n'est pas récurrente.

+ Dépenses éligibles (#2)



- Logiciels :
 - L'achat de licences logicielles ou d'abonnements « software as a service » sur le Cloud.
 - Le développement d'applications innovantes facilitant les mêmes objectifs.

- Matériel :
 - Achat de matériel avancé
 - En particulier, mais sans limitation, l'acquisition d'autres systèmes de collaboration (tels que systèmes de téléprésence, systèmes de vidéo-téléphonie ou de VOIP, tableaux collaboratifs, ...).
 - Pour faciliter la compatibilité entre les centres, Euro Green IT aidera à la définition de standards ou de « add-on packs ».

- Prestations :
 - L'analyse de site (« site survey »).
 - Le câblage, l'installation, la mise en place, la maintenance préventive (uniquement la première année).

- Dépenses non couvertes :
 - Equipement non technologique (location de locaux ou aménagements, mobilier et décoration, signage)
 - Frais de personnel, d'animation, etc.



Soumission des dossiers
Jury / critères de sélection

+ Soumission des dossiers



- Deadline: **lundi 16 janvier 2012** à 11 heures
- 2 exemplaires papier
 - A l'attention de Julie Roger
 - Euro Green IT, 20 Rue René Descartes, B-7000 Mons
- 1 exemplaire électronique (format PDF)
 - TO: julie@eurogreenit.eu
 - CC: david.valentiny@marcourt.gov.wallonie.be

+ Recevabilité des dossiers

- Afin d'être considérés comme recevables, les dossiers de projet devront répondre aux critères ci-dessous :
 - les opérateurs devront avoir leur siège social ou un siège d'exploitation en Wallonie ;
 - Les technologies seront déployées en Wallonie;
 - le dossier décrivant le projet, devra être complet [section 3.4] ;
 - le dossier de projet devra avoir été reçu en temps utile et correspondre aux modalités définies à la section « soumission d'un dossier de projet » [section 5.1];



+ Critères de sélection

- **10 points** pour la localisation (proximité des principaux grands axes, d'où facilité d'accès et parking);
- **20 points** pour la qualité du bâtiment et l'espace de travail (aménagement, espaces conviviaux, proximité de services, ...);
- **20 points** pour la présence d'une demande locale de candidats télétravailleurs, et de la présence d'un public cible. La description d'un plan marketing pour sensibiliser ce public sera aussi évalué.
- **40 points** pour la vision technologique et l'utilisation proposée du budget.
- **10 points** pour l'impression générale de viabilité du projet à court et à moyen terme.



+ Composition du Jury

- **Christian Ollivry**, élu de la commune de Antony et président de l'association [Actipole 21](#)
- **Ger Baron**, Project Manager, city of Amsterdam
- **Cécilia Durieux**, co-fondatrice de GreenWorking.fr, bureau de consultance chargée par le Ministre Français de l'économie Eric Besson d'une étude sur le télétravail dans les grandes entreprises françaises.
- **Jérôme Fauquemberg**, responsable business développement à Euratechnologies Lille
- **Richard Collin**, Université de Grenoble et Président du Cluster



+ Nous contacter

Julie Roger

Euro Green IT Innovation Center

20 rue René Descartes

B-7000 Mons

julie@eurogreenit.eu

+32 491 56 77 00

Pierre Leclercq

pierre@eurogreenit.eu

+32 498 70 80 38





Questions / Réponses

Time for questions!

